UNIVERSITÉ PERPIGNAN VIA DOMITIA

Présidence
Service des affaires institutionnelles et juridiques

Perpignan, le 10 mai 2021

Décision n° 2021-041 du 10 mai 2021 portant nomination du directeur de l'antenne de l'Université de Perpignan Via Domitia de Font-Romeu

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1, L 712-2 ;
Vu les statuts de l'université de Perpignan ;

DECIDE

Article 1 – Monsieur Henri MERIC, maître de conférences, est nommé directeur de l'antenne de Font-Romeu à compter du 17 mai 2021.

Article 2 - Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info », « etudiants » et sur le site internet de l'Université.

Le Président de l'Université

Yvan AUGUET

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Université de Perpignan Via Domitia

www.univ-perp.fr
tél.: +33 (0) 4 68 66 20 00
fax : +33 (0) 4 68 66 20 19

Université de Perpignan Via Domitia
52 avenue Paul Alduy
66860 Perpignan Cedex 9